

<p><b>Durée</b></p> <p>Module 1 : 3 jours Module 2 : 2 jours Module 3 : 2 jours</p>	<p>La nouvelle DUP regroupe trois fonctions distinctes : celle de DP, celle de membre du CE et celle d' élu au CHSCT.</p> <p>Les missions de chaque institution sont préservées mais les modes de fonctionnement sont simplifiés.</p>
<p><b>Public</b></p> <p>Elus de la Délégation unique du personnel</p>	<p><b>Contenu pédagogique</b></p> <p><b>Module 1 – Les aspects juridiques (3 jours)</b></p>
<p><b>Pré requis</b></p> <p>Aucun</p>	<p><b>1 - Spécificité : l'exercice conjoint de trois mandats différents</b> <b>2 - Le tronc commun</b> <b>3 - L'exercice de la fonction de DP</b> <b>4 - L'exercice de la fonction d' élu du comité d'entreprise</b></p>
<p><b>Objectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Respecter les spécificités et les attributions de chacune des institutions composant la DUP</li> <li>Maîtriser les règles de fonctionnement</li> <li>Connaître les droits et les obligations des élus</li> </ul>	<p>➤ <b>Le rôle économique du CE</b>, organe collectif d'information et de consultation</p> <p>➤ <b>La gestion des activités sociales et culturelles</b></p> <p><b>Module 2 – Formation Economique des élus au CE (3 jours)</b></p> <p><b>1 - Comprendre les documents comptables communiqués par l'entreprise</b></p>
<p><b>Méthodes pédagogiques</b></p> <p>Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratique</p>	<p>- Le compte de résultat : comprendre sa logique et interpréter les différents soldes</p> <p>- Le bilan : les postes, les capitaux propres et permanents, le fonds de roulement.</p> <p>- La lecture des comptes et l'analyse de l'évolution de la structure</p>
<p><b>Evaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Quizz d'auto évaluation</li> </ul>	<p><b>2 - Respecter les nouvelles obligations comptables des petits CE</b></p> <p>- La tenue d'une comptabilité simplifiée</p> <p>- L'arrêté des comptes annuel</p> <p>- L'établissement d'un rapport d'activité</p> <p>- L'information des salariés</p>
<p><b>Intervenant</b></p> <p>Formatrice consultante spécialisée</p>	<p><b>Module 3 – Missions spécifiques des élus au CHSCT (2 jours)</b></p>
<p><b>Lieu</b></p> <p>Chez EvryWare (EVRY ou LIEUSAIN) ou sur site Client.</p>	<p>1 - Rappel des fondamentaux</p> <p>2 - Les sources d'information</p> <p>3 - Présentation des acteurs de la sécurité</p> <p>4 - Les domaines d'action du CHSCT</p> <p>5 - Les informations et consultations obligatoires</p> <p>6 - Les situations particulières</p>